

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : CHALAND Jean-Paul – DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne – PICHON DELOME Marie-Line – CROUZET Eric - PICHON Daniel – GUERIN Alain - VEY Christophe - BROUSSARD Frédéric

Absents : BROUSSARD Olivier (donne pouvoir à CHALAND Jean-Paul) – PACALON Didier

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

A l'unanimité, M. Jean-Paul CHALAND a été élu délégué titulaire et M. Georges DUMAS, M. Alain GUERIN et Mme Fabienne RECHATIN délégués suppléants.

SUBVENTION AMENAGEMENT DE LA PLACE

Le conseil municipal décide de demander à l'Etat une subvention dans le cadre de la DETR ou du FSIL pour l'aménagement de la place et du parvis du prieuré.

CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE

Afin de pouvoir développer les loisirs et les animations du village et d'aménager un local communal, le conseil municipal approuve la création d'une zone d'aménagement différé au bourg, sur la parcelle A 2222.

ADHESION A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'Auvergne

EPF est un organisme qui met à disposition des collectivités adhérentes des moyens humains, techniques et financiers pour réaliser les opérations foncières de la collectivité.

Le conseil municipal souhaite faire le point sur les futurs projets fonciers avant d'adhérer à l'EPF.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement sur la commune du Mas de Tence se déroulera du 18 janvier au 17 février 2017.

Mme Sonia SOUVIGNET a été désignée coordonnateur.

Un agent recenseur sera recruté. Un appel à candidatures va être lancé.

TRAVAUX CHEMIN DES FAYES

La commune de Saint André en Vivarais a réalisé des travaux sur un chemin au lieu-dit « Les Fayes ». La moitié de ce chemin appartenant à la commune, le conseil municipal accepte de prendre en charge 50 % du coût de ces travaux

CHEMINS

- Chemin du Crouzet : Ce chemin est souvent endommagé, notamment lors des orages. Son entretien étant onéreux, il est donc envisagé de le goudronner. Un devis va être demandé.
- Chemin des Hyversets : Ce chemin a également été endommagé par des sources qui ont été détournées et par les derniers orages. L'établissement d'un devis pour la remise en état de ce chemin est en cours
- Chemin de Belchamp au Crouzet : les propriétaires riverains à ce chemin souhaitent engager, à leur frais, des travaux sur ce chemin. Le conseil municipal autorise la réalisation de ces travaux

LOCAL TECHNIQUE

La commune a besoin d'un local technique pour entreposer son matériel. La construction d'un hangar est envisagée. Le conseil municipal réfléchit à l'emplacement de cette construction.

ABRIBUS

La commune est toujours en attente du devis pour la toiture.

TERRITOIRE D'EXCELLENCE PLEINE NATURE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le 10 avril dernier un appel à manifestation d'intérêt sur le tourisme de pleine nature à destination des territoires organisés voulant être reconnus Territoire d'excellence Pleine Nature.

Le maire informe que la Communauté de Communes du Haut Lignon, avec la Communauté de Communes du Mézenc-Meygal et la Communauté de Communes des Sucs, va déposer un dossier de candidature.

NOM GITE

Le conseil municipal réfléchit à un nom à donner au gîte communal.

MAISON POUR SENIORS

Le maire indique qu'il existe sur la commune un projet de création de maison de seniors. Actuellement, la commune se renseigne pour connaître les subventions pouvant être attribuées pour cette opération.

SYNDICAT DES EAUX

Le Syndicat des Eaux de la Région de Tence va changer les compteurs d'eau sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Terrain à louer : un maraicher recherche du terrain à louer sur la commune ou dans les environs. Après réflexion, le conseil municipal n'a pas de terrain à lui proposer à ce jour
- Randonnée : Fabienne RECHATIN présente les randofiches des 3 nouveaux PR de la commune. Elles seront en vente dès cet été
Une chasse au trésor pour enfant est proposée sur le circuit de 1,6 km
- Ardéchoise : Suite au passage de l'Ardéchoise le 17 juin dernier, la commune recherche des photos de cette journée pour participer au concours photos organisé par l'Ardéchoise. De nombreuses félicitations pour la décoration ont été adressées à la municipalité
- Cabane des Hyversets : une cabane d'environ 50 m² a été construite sans autorisation d'urbanisme au lieu-dit les Hyversets. Le conseil municipal demande au propriétaire de régulariser la situation
- Reportage photos : Le maire rappelle que M. HECKMANN a réalisé gratuitement un court métrage sur la commune. Il précise que le montage est presque terminé et sera visible sur le site de la commune et les réseaux sociaux.